

Sujet : [INTERNET] Fwd: Abandon du Projet Portes de Champagne II

De : > enos51contact (par Internet) <enos51contact@gmail.com>

Date : 14/11/2022 à 12:17

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Veuillez remplacer ce document à celui qui précède car un erreur s'était glissée. Merci.

----- Forwarded message -----

De : Enos Enos <enos51contact@gmail.com>

Date: lun. 14 nov. 2022 à 12:07

Subject: Abandon du Projet Portes de Champagne II

To: <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Abandon du Projet de Parc éolien Portes de Champagne 2

Monsieur le Commissaire enquêteur

Je m'oppose radicalement au nouveau projet d'extension du parc éolien des Portes de Champagne 2.

En effet, il s'agit d'ajouter 5 éoliennes aux 6 déjà mises en place par le même promoteur en 2011. On voit bien que la politique de ce promoteur obéit à la devise commune « Quand il y en a, on peut en mettre encore » !

C'est ainsi que nous avons vu se densifier les parcs de la Grande Plaine entre Sézanne et Vitry le François. On nous a alors expliqué que c'était une zone non peuplée et donc propice à ces installations.

Par contre l'appétit de ces promoteurs s'est renforcé et ils tentent maintenant d'envahir autant le Sud-Ouest Marnais où j'habite. J'habite le village des Essarts lès Sézanne avec un projet de 14 éoliennes par INTERVENT qui a été rejeté par le Préfet. A côté de Charleville et le Gault-Soigny avec leurs 17 éoliennes déjà construites et Charleville qui est en attente d'un troisième parc près du Clos le Roi par OSTWIND. Et de l'autre côté, Champguyon dont l'enquête publique vient à peine de se terminer que celle-ci commence. Juste après celles de Rieux près de Montmirail et St Bon près d'ESTERNAY. Et maintenant, celui-ci de l'autre côté de la N4. On voit bien l'accélération de cet envahissement éolien.

Il ne faut pas oublier tous les autres projets en attente à la DREAL : 9 éoliennes à Neuvy, Courgivaux qui s'ajouteront à celles d'Escardes Bouchy St Genest déjà en place et peut-être St Bon. Le projet de Nesles la Reposte tout près des Essarts le Vicomte qui avait fait l'effort d'en accepter trois sans savoir que cela allait la conduire à en avoir plus après ! Le maire des Essarts le Vicomte voulait même un troisième parc mais sa population n'a plus accepté et a demandé un vote en mairie qui a eu raison de ce troisième projet sur un même village (comme à Charleville). Le Maire a dû y renoncer, ouf, enfin !

Mais cet envahissement est véritablement écœurant. Le Président Macron dans son discours de février 2022 à Belfort demandait qu'on arrête la saturation dans certaines zones. N'est-ce pas exactement notre cas ?

Arrêtons le Saccage du Sud-Ouest Marnais (Voir le site ASSOM51.fr), qui est programmé par les promoteurs éoliens !

Le tourisme fuira, les résidences secondaires perdront toute valeur, les gîtes ou chambres d'hôtes perdront leurs clients, et que fera l'UNESCO quand il faudra renouveler sa Charte, alors que ce parc est dans une zone d'exclusion ?

Dans le cas de La Forestière, on est de plus tout près de la Forêt de Traconne, poumon vert près de Sézanne. Camping où logent chaque été de nombreux étrangers, plusieurs hôtels et restaurants, ville classée « petite cité de caractère ». Pourquoi tant d'efforts pour que tout cela s'arrête par la présence de ces machines gigantesques. Auriez-vous envie de venir passer vos vacances au pied de ces engins ?

Et tout cela pour une énergie intermittente non programmable, ne rapportant quasiment rien à la France puisque électricité très chère et matériel et main d'œuvre essentiellement étrangers. De ce fait, une énergie pas si verte qu'on le croit !

Alors merci, Monsieur le Commissaire enquêteur, de nous défendre et de prévenir le Préfet de la révolte qui gronde dans notre secteur. Il faut renoncer totalement à ces nouveaux projets dans ce territoire de campagne rempli de petits villages distants de 3 à 5 km, avec châteaux ou églises classés. Et particulièrement celui des Portes

de Champagne 2, au plus près d'une Znieff 2, remarquable par sa biodiversité.

ENOS pour ASSOM51.fr, Les Essarts Lès Sézanne